

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la Société

Journal de la société statistique de Paris, tome 63 (1922), p. 165-170

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1922__63__165_0

© Société de statistique de Paris, 1922, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

N° 6. — JUIN 1922

I

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 17 MAI 1922

SOMMAIRE

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. GASTON ROULLEAU, VICE-PRÉSIDENT.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 19 AVRIL 1922.

COMMUNICATIONS DE M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ET PRÉSENTATION D'OUVRAGES.

NOMINATION ET PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES.

ATTRIBUTION DE LA MÉDAILLE BOURDIN.

COMMUNICATION DE M. EDMOND MICHEL : « LES DOMMAGES DE GUERRE ET LA RECONSTITUTION DES RÉGIONS LIBÉRÉES ».

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. GASTON ROULLEAU, VICE-PRÉSIDENT

La séance est ouverte à 21 heures, sous la présidence de M. Gaston ROULLEAU, vice-président.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 19 AVRIL 1922

M. le PRÉSIDENT met aux voix l'adoption du procès-verbal de la séance du 19 avril inséré dans le Journal de mai 1922. Ce procès-verbal est adopté sans observations.

COMMUNICATIONS DE M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ET PRÉSENTATION D'OUVRAGES

M. le Secrétaire général fait connaître que le Conseil vient de se réunir dans un des locaux de la Faculté de Droit réservés à la Bibliothèque de la Société et a été heureux de constater le parfait aménagement de ces locaux.

Il se fait l'interprète de la Société pour remercier M. LARNAUDE, doyen de la Faculté de Droit, de l'aimable concours qu'il a apporté à notre Société en facilitant, par tous les moyens en son pouvoir, l'installation de notre Bibliothèque.

Cette installation est l'œuvre de notre ancien Président, M. Fernand FAURE, qui s'y est consacré avec ardeur et dévouement. Il a droit à la vive reconnaissance de la Société

M. le Secrétaire général signale que le classement des ouvrages de la biblio-

thèque a permis de constater de nombreux manquants; la liste en est donnée ci-après :

MINISTÈRE DES FINANCES. — *Résumé du Compte général de l'Administration des Finances* : années 1908, 1910, 1913 à 1921 inclus.

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ENREGISTREMENT DES DOMAINES ET DU TIMBRE. — *Bulletin de Statistique et de Législation comparée*, années 1920 et 1921.

Annuaire de l'Administration des Contributions directes et du Cadastre. Années 1883 à 1892 et 1906 à 1921.

DIRECTION GÉNÉRALE DES CONTRIBUTIONS DIRECTES. — *Renseignements statistiques relatifs aux Contributions directes et aux taxes assimilées*. Années 1891 à 1894, 1899, 1900 et 1919.

Bulletin du Ministère du Travail et de la Prévoyance sociale. Années 1916 (nos 7-8), 1918 (nos 1-2), 1921 (nos 7, 8, 9).

Bulletin de Statistique et de législation comparée. Année 1900 (n° 11), 1912 (n° 2), 1913 (n° 2), 1914 (n° 2), 1917 (n° 4), 1920 (nos 5, 6, 9), 1921 (nos 2, 11, 12).

Revue d'Économie politique. Années 1892 (n° 7), 1895 (n° 2), 1898 (n° 1), 1905 (nos 5, 8, 9), 1908 (nos 1, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12), 1909, 1910, 1911 (n° 4), 1914 (nos 2, 3), 1915 (nos 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12), 1916 à 1920, 1921 (n° 2).

Bulletin du Ministère des Travaux publics (Statistique et Législation comparée), 1880, 1888, 1892, et 1895 à 1921.

Annuaire statistique de la France. Année 1891.

Nos collègues sont instamment priés d'aider, dans toute la mesure du possible, à la reconstitution de nos collections.

M. le Secrétaire général appelle l'attention de la Société sur l'intérêt que présentera la *Semaine de la Monnaie*. Les adhésions doivent être adressées à M. DUCROT, secrétaire général, 23, avenue de Messine.

Il annonce ensuite qu'il a reçu pour la Société un certain nombre d'ouvrages dont la liste sera insérée à la fin du Journal.

NOMINATION ET PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES

M. le PRÉSIDENT annonce que la candidature présentée dans la dernière séance n'ayant soulevé aucune objection, M. Jacques RUEFF est nommé membre titulaire. Il fait part ensuite des demandes d'admission au titre de membres titulaires qu'il a reçues de :

M. Jules CHAVENEAU, rédacteur principal aux Contributions directes, 18, rue de Stael (XV^e), présenté par MM. Pierre NEYMARCK et BARRIOL.

M. PERNET, inspecteur principal attaché à la Direction de la Compagnie des Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée, 88, rue Saint-Lazare, présenté par MM. BARRIOL et BROCHU.

Conformément à l'usage, il sera statué sur ces candidatures à la prochaine séance.

ATTRIBUTION DE LA MÉDAILLE BOURDIN

M. le PRÉSIDENT donne la parole à M. Gabriel DELAMOTTE, ancien président et rapporteur de la Commission chargée d'attribuer la Médaille Bourdin.

M. DELAMOTTE donne lecture de son rapport, lequel est inséré en annexe au présent procès-verbal.

COMMUNICATION DE M. EDMOND MICHEL : « LES DOMMAGES DE GUERRE ET LA RECONSTITUTION DES RÉGIONS LIBÉRÉES »

M. le PRÉSIDENT donne la parole à M. Edmond MICHEL pour le développement de sa communication (insérée à la suite du procès-verbal).

M. le PRÉSIDENT remercie M. MICHEL de sa communication très documentée, qui met en lumière l'effort fait par le pays pour la reconstitution des régions dévastées et souligne l'écart hélas considérable entre les dépenses faites et les recouvrements opérés au titre des réparations

M. RAZOUS, après avoir rendu hommage au travail si intéressant de M. MICHEL, signale quelques détails particuliers relatifs aux dommages industriels et commerciaux pour lesquels le coefficient de remplacement n'est applicable qu'à une partie des approvisionnements en matières premières et en marchandises.

M. MICHEL fait observer qu'il n'a indiqué, dans son exposé, que des chiffres totaux; le détail des coefficients de remplacement par nature de dommages, est donné dans le texte de sa communication

La séance est levée à 23 heures.

Le Vice-Président,
G. ROULLEAU.

Le Secrétaire général,
A. BARRICL.

II

RAPPORT PRÉSENTÉ AU NOM DE LA COMMISSION

CHARGÉE D'ATTRIBUER LE

PRIX BOURDIN

MES CHERS COLLÈGUES,

En raison du nombre exceptionnellement élevé des membres nouveaux qui, grâce surtout au zèle inlassable de notre dévoué Secrétaire général, sont venus se joindre à nous pendant ces trois dernières années, affirmant ainsi la vitalité de notre Société, il n'est peut-être pas inutile de rappeler ce qu'est le **Prix Bourdin**.

Dû à la générosité d'un des fondateurs et anciens présidents de la Société de Statistique, le D^r Bourdin, ce prix doit être attribué, tous les trois ans, à l'auteur du travail le plus intéressant publié dans le Journal de la Société. Onze fois déjà il a été décerné. Sa valeur pécuniaire est de 108 francs; elle ne permet pas, en ce temps d'appréciation extraordinaire du métal or, de frapper une médaille d'un bien grand module. La valeur de ce prix est donc surtout une valeur morale résultant de la haute estime qu'y attache le monde de la Statistique. Pour reconnaître combien cette estime est justifiée, il suffit de se reporter à la liste de ceux qui ont obtenu cette récompense dans le passé.

Je n'évoquerai ici qu'un seul de ces noms et je ne le fais qu'avec une douloureuse émotion, car je sais que je vais faire saigner en vous une blessure encore toute récente. Ce nom, c'est celui du président qui jouissait parmi vous de tant de considération, que nous aimions tous, et que la mort nous a ravi à la fin de l'année dernière : Alfred Neymarck. Sans revenir sur les services

signalés qu'il a rendus à la Statistique et qui ont déjà été mis en lumière à diverses reprises, je dois rappeler aujourd'hui qu'Alfred Neymarck fut, en 1889, le premier lauréat du prix Bourdin et, en outre, que, depuis 1910, il a été le rapporteur de la Commission chargée par vous d'attribuer ce prix. En m'appelant à lui succéder dans cette tâche, votre Commission m'a fait un honneur que je ressens vivement.

Le testament du D^r Bourdin ne fixait aucunement les conditions du concours qu'il instituait. Par suite, la Commission chargée d'attribuer le prix a dû poser un certain nombre de règles. C'est ainsi qu'elle a décidé de ne pas faire entrer en ligne de compte les simples Chroniques, Variétés et Notices bibliographiques. Elle refusa, d'autre part, d'admettre à concourir les lauréats antérieurs, les présidents, vice-présidents et anciens présidents de la Société. Comme l'a dit M. Cheysson, dans son rapport de 1892, tous ces travaux sont hors concours et si nous pouvons en penser le bien qu'ils méritent, ils n'ont pas droit à nos récompenses. Nous ne pouvons que nous incliner devant cette jurisprudence rigoureuse.

Elle ne saurait nous empêcher de rendre hommage à ceux de nos anciens présidents qui tiennent à honneur de continuer leur collaboration au Journal et de donner l'exemple aux autres membres. Pendant les années 1919, 1920 et 1921, on ne trouve pas moins de cinq articles importants dus à M. Neymarck, deux à M. Yves-Guyot, deux à M. Cadoux, un à M. Huber et un à M. Fernand Faure.

En dehors des travaux ainsi exclus du concours, l'attention de votre rapporteur a été attirée tout d'abord par les articles d'un de nos jeunes collègues, laborieux et zélé, qui n'a pu échapper à une mort prématurée, à la suite d'affreuses blessures reçues en défendant son pays. J'ai nommé Maurice Dewavrin. Le Journal de la Société de Statistique a publié, de lui, en 1919 et 1920, neuf études remplies d'intérêt sur des sujets divers. Si le prix Bourdin pouvait être attribué à titre posthume, comme on l'a fait pour d'autres distinctions, je n'hésiterais pas à proposer à votre choix, pour cette récompense, ce mort de la guerre, qui l'aurait certainement obtenue à bref délai et qui peut-être l'avait même déjà méritée.

Une fois ces éliminations faites, on se trouve en présence de dix-huit articles pouvant prétendre au prix et dont voici l'énumération dans l'ordre alphabétique des noms de leurs auteurs :

M. BOISSE DE BLACK, *la Statistique concernant les trafics des réseaux africains.*

M. BOURGIN, *L'Industrie sidérurgique française à la fin du dix-huitième siècle et au début du dix-neuvième.*

M. BOUTROUX, *les Travaux statistiques relatifs aux mouvements de nos effectifs de guerre.*

M. CHAUMEREUIL, *De la capacité de travail de l'ouvrier et de ses modifications d'après la statistique de la jurisprudence.*

M. COTTEREAU, *Répartition statistique des taux de bénéfices annoncés dans les sociétés par actions.*

M. EVESQUE, *Notice générale sur la richesse industrielle de l'Alsace-Lorraine.*

M. GIRAUD, *Essai de constitution de fiches critériométriques de systèmes d'assurances sociales.*

D^r LEDÉ, *Un secteur médico-chirurgical de l'intérieur.*

M. MARION, *Statistique comparée des impôts de guerre après 1870 et après 1916.*

M. MICHEL, *La valeur immobilière du territoire français envahi en juillet 1918 (fortune privée)*, en trois articles successifs, et un quatrième article sur la *Reconstitution des régions libérées et les dommages de guerre.*

Baron MOURRE, *L'influence de la production d'or sur l'activité économique de 1820 à 1913*, et un second article sur la *Statistique des facteurs qui ont modifié le taux de l'intérêt de 1869 à 1914.*

M. OUALID, *L'évolution industrielle de l'Alsace-Lorraine et de la France de 1871 à 1914.*

M. PUPIN, *L'épargne française et les placements dans la période d'avant-guerre* et un second article sur *L'épargne française en 1920.*

Tous ces articles ont une réelle valeur et en donnant à son rapporteur la mission de les lire — parfois même de les relire, car il les avait déjà lus — votre Commission lui a certainement fourni l'occasion de s'instruire.

Devant cette abondance de matières, un choix était malaisé. La Commission ayant, à plusieurs reprises, exprimé l'avis qu'il était à désirer que les lauréats eussent à leur actif plusieurs articles, communications ou études, l'application de cette règle l'a, cette fois encore, guidée dans le choix qu'elle a fait en se prononçant à l'unanimité pour l'attribution du prix Bourdin à M. Edmond Michel.

Votre collègue Michel a déjà consacré à la Statistique une grande part de son activité laborieuse et nous savons qu'il ne compte pas s'arrêter encore en si bonne voie. Inspecteur principal du Crédit Foncier de France, il a pu, dans l'exercice de ses fonctions, recueillir de précieux renseignements, notamment sur la valeur de la propriété immobilière et sur le montant de la dette hypothécaire. Dans une série de communications dont la première remonte au mois de décembre 1914 et qui comprend trois des dix-huit articles cités plus haut, M. Michel s'est attaché à déterminer aussi exactement que possible, tant à l'aide des documents officiels que par ses travaux personnels, le montant des dommages causés à la propriété immobilière par la barbarie systématique et diabolique des envahisseurs de notre pays. Une quatrième communication faite par M. Michel dans la période triennale qui nous occupe traite de la reconstitution des régions libérées; elle fait ressortir l'effort immense déjà accompli; elle permet aussi de mesurer toute l'étendue du mal qui reste encore à réparer.

Dans des calculs aussi complexes que ceux-là, M. Michel a pu déployer toute sa compétence spéciale. Déjà, d'ailleurs, avant la guerre, il s'était fait connaître par des travaux importants. De 1908 à 1911, il a publié à la librairie Berger-Levrault un ouvrage considérable qui, sous la rubrique générale : *Études statistiques, économiques, sociales, financières et agricoles*, se divise en trois parties. La première est la « Monographie d'un canton type »; la deuxième, intitulée « La Propriété », constitue une véritable enquête sur la propriété urbaine, la propriété rurale, l'économie rurale et les produits agricoles; la troisième, sous le titre « Les Habitants », traite des questions de démographie, de salaires, d'épargne, d'impôts. Les deux premières parties ont été présentées au lecteur

sous le patronage de deux de nos anciens présidents, MM. de Foville et L. March. Le canton type que M. Michel a tout spécialement étudié est le canton de Bayeux. Tout en servant la science, notre collègue a voulu rendre un hommage filial à la terre normande et au petit coin natal qu'aucun de nous ne peut oublier dans cette grande patrie qu'est la France. L'ouvrage de M. Michel a été couronné par l'Académie des Sciences morales et politiques, par la Société des Agriculteurs de France et l'Association normande. Nous devons, en outre, à M. Michel une étude sur *La fortune privée et les fraudes successorales* », ainsi qu'une brochure sur *La Dette hypothécaire et le Crédit Foncier de France*.

Dans sa séance de ce jour, le Conseil a approuvé à l'unanimité le choix fait par votre Commission et il vous demande, ainsi que votre rapporteur, de vouloir bien le ratifier par un vote unanime.

Le Rapporteur,

G. DELAMOTTE.
